

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2023**

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **21 juin 2023**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **23**
Nombre de pouvoirs : **6**

Le vingt-huit juin deux-mille-vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 23 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 6 membres du Conseil Municipal :

M. Michel BUCHE à Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; M. Tony CALLA à Mme Sandra DELIBIT ; M. Tony CORNELISSEN à M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Philippe PELAT à Mme Céline PARRAIN ; M. Michel PESTEIL à M. Jean-Pierre GUITARD et Mme Tessa SAUBESTY à Mme Michèle VALIBUS.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : DL20230628-001

Matière : 7.1.2 - Finances locales – décisions budgétaires – délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Vu la Délibération n° DL20230412-011 approuvant le budget annexe assainissement « 2023 » de la Commune d'Ussel ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative n° 1 du budget annexe assainissement « 2023 » comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
	TOTAL	0,00		TOTAL	0,00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	19 163,00			
21	Immobilisations corporelles	-19 163,00			
	TOTAL	0,00		TOTAL	0,00

Fait en Mairie d'Ussel, le 28 juin 2023

Accusé de réception en préfecture
019-21 1927504-20230628-DL20230628-001-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023
Date de mise en ligne : 29/06/2023



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe Arfeuillere

Christophe ARFEUILLERE